

GEVES
BP 90024
49071 BEAUCOUZE Cedex France

MINISTERE DE
L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

APPEL A PROPOSITION

Comment contribuer à une diminution des intrants par l'adaptation et la caractérisation des variétés ?

CONTEXTE ET ORIENTATION DE L'APPEL A PROPOSITION

Depuis plusieurs années le comité scientifique du CTPS, grâce à des crédits du ministère de l'agriculture, incite à des travaux de recherche concourant à enrichir les réflexions et les actions sur le développement d'une agriculture durable, notamment par des orientations du progrès variétal et par la recherche d'économies d'intrants. En particulier, des appels à proposition antérieurs ont incité des travaux relatifs aux impacts environnementaux de la culture de variétés sélectionnées.

Des variétés porteuses de résistances à certains stress biotiques et abiotiques sont sur le marché, de nouvelles arrivent régulièrement et plusieurs sections du CTPS ont émis le souhait de disposer de méthodologies adaptées pour bien évaluer les variétés de ce type.

Le présent appel à proposition a donc pour objet la mise au point de méthodes d'évaluation des variétés pour contribuer, lors de leur utilisation, à une diminution des intrants, avec plusieurs volets portant par exemple sur : les traitements phytosanitaires des cultures, les cultures en association (inter et intra-spécifiques), l'expérimentation en conditions difficiles, la valorisation des données des essais, et la problématique de l'eau.

Les travaux proposés devront permettre de mieux caractériser et identifier les aptitudes des variétés manifestant une faible dépendance vis-à-vis des intrants et adaptées à des conduites diversifiées.

OBJET DE L'APPEL A PROPOSITION

Les projets attendus pourront porter sur les thèmes suivants :

1. Mise au point de méthodes d'évaluation de variétés

- . Prendre en compte, avec une pondération adaptée, dans le dispositif d'évaluation des variétés, leur niveau de dépendance vis-à-vis de l'eau, des pesticides, de l'azote, ...
- . Consolider l'évaluation des variétés dans des situations difficiles : attaques parasitaires, aléas climatiques, ...
- . Proposer des méthodes permettant la prise en compte des résultats d'essais réalisés en conditions difficiles et présentant une forte variance résiduelle.
- . Les projets pourront concerner des aspects très pratiques de la mise au point de tests, de la mesure de la dépendance des variétés vis à vis des intrants, de l'interprétation des comparaisons des résultats entre variétés, en mettant notamment l'accent sur le coût et la durée des tests.

2. Choix ou mise au point de dispositifs expérimentaux susceptibles de mettre en évidence l'adaptation des variétés à des diminutions d'intrants

- . Concevoir et valider des dispositifs expérimentaux permettant d'évaluer les variétés sur des critères de résistance à différents stress biotiques (maladies, ravageurs, ...) et abiotiques (sécheresse, déficit minéral, excès d'eau, déficit lumineux, verse, germination sur pieds, ...).
- . Rechercher des méthodes prédictives du comportement de différentes variétés d'une même espèce dans des situations de stress (si la modélisation est utilisée, elle devra être assortie de validations expérimentales), mise en évidence de différences de comportement variétal selon les milieux.
- . Rechercher des méthodes ou des dispositifs permettant de prédire ou d'évaluer le comportement variétal en association (inter ou intra spécifique), le coût de l'expérimentation devra être pris en compte.

CONSTITUTION DES DOSSIERS DE REPONSE

Les dossiers chiffrés en euros TTC (six pages maximum, interligne un et demi) sont à constituer selon le plan figurant en annexe et à adresser, en **trente** exemplaires, par **courrier postal** et simultanément par **mail** à :

Gisèle SOUCHARD
Secrétariat CS CTPS
GEVES - Rue Georges Morel
BP 90024
49071 BEAUCOUZE Cedex
gisele.souchard@geves.fr

avant le 13 mars 2009

Les projets porteront sur une durée maximum de trois ans.

Chaque projet fera l'objet d'une restitution écrite et orale au cours d'un séminaire organisé à l'échéance des programmes. Les rapports scientifiques finaux seront mis en ligne sur le site du GEVES.

ANALYSE DES REPONSES ET CHOIX DES PROJETS RETENUS

Les projets de recherche devront associer des partenaires publics et privés : laboratoires de recherche, établissements semenciers ou associations de producteurs, instituts techniques, ...

Les critères de choix des projets porteront sur l'adéquation des méthodes proposées aux problèmes posés, leur faisabilité, leur fiabilité, leur intégration dans les contextes scientifique et technique ainsi que leur intérêt économique. Chaque projet sera donné à expertiser à deux experts. Un Comité de sélection fera la synthèse des expertises.

Les propositions définitives concernant les projets retenus seront communiquées courant juin 2009.

L'appel à proposition est doté d'un montant d'environ 250 000 euros. La part de subvention demandée devra représenter entre 30 et 40 % du coût total du programme hors salaires publics (HSP).



ANNEXE MODELE DE PRESENTATION DES DOSSIERS

Projet intitulé :

En réponse à l'appel à proposition : **"Comment contribuer à une diminution des intrants par l'adaptation et la caractérisation des variétés"**

Par projet, six pages maxima (interligne un et demi) :

1. Identification du demandeur, du responsable scientifique, du responsable administratif et des partenaires * (adresse complète, nom du correspondant, téléphone, fax, e-mail).
2. Situation du problème au niveau technique et économique, intérêt pour la création variétale et la qualité des semences.
3. Programme envisagé précisant les moyens d'approche mis en oeuvre, les espèces végétales étudiées, et les articles déjà produits par les équipes sur le thème.
4. Bibliographie (on séparera les références relatives aux équipes proposantes de la bibliographie sur le thème présenté).
5. Calendrier des travaux.
6. Personnes impliquées dans le projet en équivalent mois/homme/an et équipements disponibles.
7. Titres des contrats en cours (MAP, MESR, CEE, ..) dans les laboratoires des équipes concernées (demandeur et partenaires).
8. Résultats attendus (résultats scientifiques et résultats appliqués).
9. Valorisations envisagées (articles scientifiques, articles de vulgarisation, colloques, ..).
10. Moyens, à engager, demandés, répartis par année (équipement, fonctionnement, personnel).
11. Coût total du projet, réparti par année, incluant l'autofinancement (% maximum de la subvention = 40 % hors salaires publics) et établi selon le tableau ci-joint, en TTC.

☆ ☆ ☆

* Peuvent être demandeurs : des établissements obtenteurs ou des associations d'établissements obtenteurs, des laboratoires de recherche publique, le GEVES et des instituts techniques.

FICHE FINANCIERE EN EUROS (TTC)

1. Coût du programme	Année 1	Année 2	Année 3	Total
Partenaire 1 Fonctionnement MO Petit équipement (à préciser)				
Partenaire 2 Fonctionnement MO Petit équipement (à préciser)				
Partenaire 3 Fonctionnement MO Petit équipement (à préciser)				
Partenaire 4 Fonctionnement MO Petit équipement (à préciser)				
Partenaire 5 Fonctionnement MO Petit équipement (à préciser)				
Total coût du programme *				

☆☆☆

2. Ressources *	Année 1	Année 2	Année 3	Total
-----------------	---------	---------	---------	-------

21. AUTOFINANCEMENT (Fonctionnement + MO + Equipement)

Partenaire 1				
Partenaire 2				
Partenaire 3				
Partenaire 4				
Partenaire 5				
Total Autofinancement *				

* Hors salaires publics

22. CONCOURS BUDGETAIRE A LA RECHERCHE (SUBVENTIONS)

Partenaire 1 SUBVENTION MINISTERE AGRICULTURE Fonctionnement MO Petit équipement AUTRES SOURCES (à préciser)				
Total Concours budgétaire à la recherche Partenaire 1				
Partenaire 2 SUBVENTION MINISTERE AGRICULTURE Fonctionnement MO Petit équipement AUTRES SOURCES (à préciser)				
Total concours budgétaire à la recherche Partenaire 2				
Partenaire 3 SUBVENTION MINISTERE AGRICULTURE Fonctionnement MO Petit équipement AUTRES SOURCES (à préciser)				
Total Concours budgétaire à la recherche Partenaire 3				
Partenaire 4 SUBVENTION MINISTERE AGRICULTURE Fonctionnement MO Petit équipement AUTRES SOURCES (à préciser)				
Total Concours budgétaire à la recherche Partenaire 4				
Partenaire 5 SUBVENTION MINISTERE AGRICULTURE Fonctionnement MO Petit équipement AUTRES SOURCES (à préciser)				
Total Concours budgétaire à la recherche Partenaire 5				
Total Concours budgétaires				
Total Ressources *				

* Hors salaires publics